

Procès verbal du conseil, en date du jeudi 16 mai 2024

début de séance 20h

Nombre de conseillers:

En exercice 15

Présents 12

Votants 14

Présents : Monsieur le Maire Grannec G; Lenoche Y ; Hemon F ; Le Ray L ;
Sitruck JC ; Demannez V ; Danibo C ; Charles P ; Fribourg P ; Peyre JJ ; Olszer N ; Cahet L.

Absents excusés : Brulé G (pouvoir à Liza Le Ray) ; Le Brech G (pouvoir à Céline Danibo)

Absence non-excusee : Pailleux C

Secrétaire de séance : Danibo C

Le quorum est atteint avec la présence d'au moins 8 conseillers.

***Renouvellement de la convention multi-services FDGDON**

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les
Organismes Nuisibles aide les communes à lutter contre les nuisibles.

Dans le cas de Brandivy, l'aide est focalisée sur le piégeage des ragondins

Le prix de la convention est de 143,47€ pour 3 ans

Voté à l'unanimité des présents

***Renouvellement de la convention ACFI**

Toutes les communes sont tenues de désigner un ou plusieurs agents
chargés de la fonction d'inspection pour veiller au contrôle des
conditions d'application des règles d'hygiène et de sécurité

Le CDG56 peut être conventionné pour remplir ce rôle et une
convention avait été signée en 2021, qui arrive à son terme. Convention pour 3 ans.

Voté à l'unanimité des présents

***Régularisation de servitude avec ERDF**

Une servitude avait été mise en place entre ERDF et Loch
Communauté en 09/2014 au sujet de la parcelle ZO146

EDF nous a contacté fin avril car la parcelle concernée par la
servitude appartient à Brandivy et non à Loch Communauté

Il vous est proposé de renouveler la convention de servitude, cette
fois au nom de la commune de Brandivy

Voté à l'unanimité des présents

***Création d'un poste de DGS**

Rappel : départ de Danielle effectif au 01/11/24

Afin de préparer la suite, un poste est créé, à pouvoir à partir du 01/10/2024

Les grades proposés à l'offre sont les suivants :

Rédacteur-trice, Rédacteur de 1ère classe, rédacteur de 2ème classe

Voté à l'unanimité des présents

***Décision modificative du budget n°1**

2 modifications :

Annulation d'un titre de recette de fonctionnement du compte 6558, qui nécessite un virement de 150€ vers le compte 673 (titres annulés)

Virement du compte 231 vers le compte 261 pour un montant de 1000€, correspondant à la souscription de l'action pour la SPL Golfe Energies Renouvelable

Voté à l'unanimité par les présents

***2ème vote de subventions 2024**

Plusieurs demandes ont été reçues entre le 21/03 et le 30/04

Société de chasse de Kergal

Subvention demandée : 650€ ; proposition 650€

Société communal de chasse de Brandivy

Subvention demandée : 850€ ; proposition 850€

Amicale Laïque de Brandivy : reporté, demande de renseignement

Voté à l'unanimité des présents

***Mise à jour des tarifs de concession du cimetière**

Au regard des tarifs inchangés depuis 2021, et de l'inflation subie depuis (charges de personnel, entretien, etc), il vous est proposé de mettre à jour les tarifs de concessions.

Une augmentation de 5% vous est proposée.

Voté à l'unanimité des présents

***Tarification de la salle polyvalente pour les**

usages professionnels

Suite à une demande de profession libérale pour des cours de yoga, une réflexion a été lancée pour créer des tarifs à destination des usages professionnels

Une tarification à l'heure peut être pertinente pour ce public (cf. demande initiale)

Il vous est proposé un tarif de 40€ l'heure pour la salle polyvalente et un tarif à la journée similaire à celui des particuliers

Voté à l'unanimité par les présents

***Mise en place de la cantine à 1€**

L'Etat subventionne jusqu'à 3€ par repas pour les familles au quotient familial inférieur ou égal à 1000€

Sont éligibles les communes bénéficiant de la péréquation dans la dotation de solidarité rurale

Fonctionnement : convention triennale et remboursement par quadrimestre

Il vous est proposé d'adhérer à ce dispositif pour les familles concernées (QF <= 1000€)

Voté à l'unanimité par les présents

***Tarification de la cantine pour l'année 2024/2025**

Il vous est proposé de mettre à jour les tarifs de la cantine pour l'année 24/25 :

<= 1000€ 23/24 :4€ 24/25 : 1€
1000-1250€ 23/24 : 4,10€ 24/25 : 4,15€
>1250€ 23/24 4,20€ 24/25 4,25€

Voté à l'unanimité par les présents

***Achat de jeux pour la cour d'école**

Afin d'aménager la cour d'école qui a été agrandie, le devis suivant a été envisagé avec l'entreprise MECO :

Compte tenu de l'avis favorable de l'adjoint aux finances, de la directrice d'école, de la conseillère déléguée aux affaires scolaires, des parents d'élève, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à valider cette dépense.

Une démarche de subvention est en cours auprès de l'éducation nationale

Voté à l'unanimité par les présents

***Achat des parcelles A436/A438/A441**

3 parcelles appartenant à Mr Arrondeau ont été proposées au rachat par la commune pour un montant d'1€ symbolique.

Le rachat a été discuté avec le propriétaire par les 3 maires précédents, sans aboutissement de la procédure.

Vote à l'unanimité par les présents

***Achat du domicile partagé**

Suite à une sollicitation auprès de Morbihan Habitat, une offre a été faite pour un montant de 120 000€

Le bâtiment s'accompagne d'un crédit de 102k€ à finir de rembourser, il s'agit donc d'un coût de 222k€ pour la commune.

Réserve de DPE

Demande de maîtrise des travaux

Voté à l'unanimité par les présents

***AMO pour la maison Ramier**

La rénovation de la maison Ramier nécessitera une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, au même titre que la rénovation de la maison Le Brec ou la salle polyvalente

Nous avons reçu un devis de Progecc Bretagne, qui nous accompagne sur les 2 projets sus-mentionnés, à hauteur de 11 460€ HTII

Il vous est proposé de valider ce devis pour pouvoir

démarrer le projet de rénovation.

Voté à l'unanimité par les présents

***Adhésion à l'application Mon Village**

La Commune a été démarchée en janvier par l'entreprise Intramuros, qui offre un service d'application de mise en relation des services publics, associations, commerces et usagers au sein de la commune

Après avoir présenté cette solution aux associations et élus, il a été mentionné que l'application Mon Village, développée à Locmariaquer, propose le même service tout en étant disponible dans les communes limitrophes, ce qui permet une meilleure diffusion.

L'application Mon Village, pour un montant de 1000€/an, permettrait une meilleure communication aux habitants des services de mairie, des événements sur la commune, etc. Et cela permettrait aux habitants des communes voisines de se tenir au courant des animations sur Brandivy.

Il vous est proposé de valider l'adhésion à cette application

13 Pour
1 Absention

Fin de séance 22H

A handwritten signature in black ink, appearing to read "D. B. B.", is written on the page.

